

Règlement de consultation

Rédaction d'articles pour Le Parc naturel régional de Brière en 2021 + option obligatoire pour les années 2022 -2023

Date et heure limites de remise des offres :

Vendredi 29 janvier à 15h00

Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière Île de Fédrun
214 rue du Chef de l'Île
44720 SAINT JOACHIM



Une autre vie s'invente ici



1. Objet du marché

1.1 Objet de la consultation

Le Syndicat mixte du Parc souhaite, pour 2021, confier la rédaction d'articles pour le Parc naturel régional de Brière a un rédacteur pour son site internet et autres supports. Il se donne la possibilité de reconduire cette prestation en 2022 -2023 (option obligatoire).

1.2 Décomposition et forme du marché

Cette consultation prévoit une prestation en 2021 et une option obligatoire pour 2022 et 2023.

1.3 Conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. En cas de groupement, celui-ci sera solidaire conformément aux dispositions du code des marchés publics.

2. Conditions de la consultation

2.1 Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé au regard du calendrier détaillé à l'article 2.2 du cahier des clauses particulières.

2.2 Option obligatoire

Le marché prévoit une option obligatoire

2.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 Les modalités de paiement

Le paiement se fera, par mandat administratif, sur présentation de factures après la remise des textes finalisés et validation de ceux-ci par le maître d'ouvrage. Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans les délais réglementaires.

2.5 Conditions particulières d'exécution

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail est indiqué dans le cahier des clauses techniques particulières.

3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- ✓ Le présent règlement de consultation,
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières et la prémaquette,
- ✓ Le DC1, DC2.

4. Présentation de la candidature et de l'offre

L'offre sera entièrement rédigée en langue française et exprimée en Euro.

Chaque candidat produira un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le DC1 ou lettre de candidature,
- ✓ Le DC2 ou déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement,
- ✓ Les références concernant les capacités professionnelles et techniques de l'entreprise,
- ✓ Une note méthodologique répondant au cahier des clauses techniques particulières permettant de juger de l'offre selon les critères énoncés dans le présent règlement de consultation,
- ✓ Une proposition financière détaillée distinguant bien la commande par article pour l'année 2021, l'option obligatoire –prestation 2022 et 2023- correspondant à la note méthodologique. Ainsi qu'une proposition financière indiquée par feuillet pour la relecture et reprise éventuelle de textes,
- ✓ L'acte d'engagement complété et signé,
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières paraphé et signé.

5. Les critères de jugement des offres

Les offres recevables seront classées selon les critères ci-dessous, de façon à dégager l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'offre sera évaluée en fonction, des critères suivants :

- 65 % La valeur technique de l'offre : La compréhension de la commande et la proposition pour y répondre, les références et le calendrier proposé.

- 35 % La proposition financière.

Les offres peuvent être remises par dépôt contre récépissé ou envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception ou envoyées par courrier électronique au plus tard Vendredi 29 janvier à 15h00 à l'adresse suivante.

Parc naturel régional de Brière
Monsieur le Président
214, rue du Chef de l'Île
44720 Saint-Joachim

Les offres des entreprises devront être sous pli cacheté et l'enveloppe extérieure portera les mentions «Rédaction d'articles pour le Parc naturel régional de Brière» et « ne pas ouvrir ». Le pli devra contenir les pièces prévues au dossier du règlement de consultation.

L'envoi par courrier électronique se fera sur l'adresse suivante : t.thudor@parc-naturel-briere.fr, en objet «Rédaction d'articles pour le Parc naturel régional de Brière» et devant contenir en pièce jointe toutes les pièces demandées.

Pour tout envoi numérique, un AR par mail sera effectué.

6. Date de publication de l'offre

Le vendredi 8 janvier

7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 29 janvier à 15h00

8. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement, contacter le

Parc naturel régional de Brière
214, rue du Chef de l'Île
44720 Saint-Joachim
Tel :02 40 91 68 68

Personne à contacter :

Tiphaine Thudor – Chargée de communication

Tel. 06 83 01 63 36

Mail : t.thudor@parc-naturel-briere.fr